



Demande d'autorisation
D'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ MARESCOT Jacky

Président de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Trouville sur Mer

Résidant 5, Rue des Goélands 14640 VILLERS SUR MER

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de _____ catégorie) 1 à 3

Lieu Parking Carrefour, 6013, Rue de la Vallée d'Auge 14800 TOUQUES

à l'occasion de (3) LA FOIRE A TOUT DE L'AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS TROUVILLE

du 01 MAI 2023 à 06 heures 00

au 01 MAI 2023 à 19 heures 00

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.
Le 03 JANVIER 2023
(signature)

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté 2023/04

Je soussigné(e) Fabienne Louis, Adjointe au Maire de Trouville sur Mer

Vu la demande ci-dessus ;
Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique ;
Vu ⁽⁴⁾ _____

Arrête :

M⁽¹⁾ Jacky MARESCOT, Président de l'Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers de Trouville sur Mer

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{em} catégorie

à ⁽²⁾ Parking de Carrefour, 6013 Rue de la Vallée d'Auge 14800 Touques

du 01 mai 2023 à 6 heures 00

au 01 mai 2023 à 19 heures 00

à l'occasion de (3) Foire à tout

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Touques, le 13 février 2023

(1) Nom, prénoms, profession, adresse
(2) Indiquer l'emplacement
(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.
(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé

AB) Le Maire

Adjointe au Maire
Fabienne LOUIS